



Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski
30 rue de l'Église, case postale 40
Saint-Simon-de-Rimouski QC, G0L 4C0
Téléphone : (418) 738-2896
Courriel : admin@st-simon.qc.ca Site web : www.st-simon.qc.ca

AVIS PUBLIC

SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

La présente est pour porter à l'attention des citoyens de la Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski que la séance du conseil du 8 septembre prochain sera tenue devant un public restreint au Centre communautaire Desjardins, situé au 366, Route 132 à 19h00.

Afin de respecter les consignes de la santé publique, nous ne pourrons accueillir que douze (12) personnes.

Conformément aux directives des autorités gouvernementales, les personnes devront :

- Porter un couvre-visage. Celui-ci pourra être retiré si, et seulement si, l'ensemble des personnes admises auront pris place. Tout déplacement à l'intérieur du Centre communautaire oblige le port du couvre-visage ;
- Se désinfecter les mains dès leur arrivée à l'aide du désinfectant mis à leur disposition ;
- Signer le registre des présences à l'entrée du Centre communautaire, afin d'être en mesure de vous rejoindre rapidement pour des raisons sanitaires en cas d'infection à la COVID-19 d'une personne présente ;
- Respecter la distanciation sociale d'au moins 2 mètres et ne pas déplacer les chaises disposées dans le centre ;

Si vous éprouvez des symptômes ou avez été en contact avec une personne malade, veuillez ne pas vous présenter.

Il est à noter que toute personne ne respectant pas les spécifications précédemment mentionnées, ne pourra être admise et devra quitter le centre, et ce, sans autre avertissement.

Jusqu'à avis contraire, ces dispositions demeureront applicables et nul ne pourra s'y soustraire.

DONNÉ À SAINT-SIMON-DE-RIMOUSKI CE 2^{ième} JOUR DE SEPTEMBRE 2020.

Nancy Dubé,
Directrice générale et sec-trésorière